

AOÛT 2026

Bulletin d'information

de la Municipalité du Canton de Shefford



SOMMAIRE

- | | | | |
|---|----------------------------|----|--------------------------|
| 2 | Mot du conseil | 10 | Programmation loisirs |
| 3 | Actualités municipales | 13 | Ateliers et événements |
| 6 | Travaux publics | 14 | Parmi nous |
| 6 | Urbanisme et environnement | 16 | Où trouver l'information |
| 8 | Sécurité incendie | | |

MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous espérons que vous profitez pleinement de la belle saison et que l'été vous permet de vivre de beaux moments en famille, entre amis et au cœur de notre communauté. Les activités estivales, comme la Grande fête citoyenne, la kermesse et les différents rendez-vous offerts sur notre territoire, sont autant d'occasions de se rassembler, de s'amuser et de créer de précieux souvenirs.

Déjà, l'été avance doucement et la rentrée approche à grands pas. Avec le retour à l'école, nos rues retrouveront bientôt toute leur animation habituelle : autobus scolaires, enfants à pied, familles à vélo et circulation plus dense feront à nouveau partie du quotidien.

Dans ce contexte, la sécurité de tous demeure une responsabilité partagée. Nous invitons l'ensemble des usagers de la route à faire preuve de prudence, à respecter les limites de vitesse, à rappeler aux piétons qu'ils devraient circuler face aux véhicules lorsqu'ils marchent sur la chaussée, à porter une attention particulière aux passages pour piétons et à adopter des comportements courtois envers les enfants, les cyclistes et les brigadiers.

La fin de l'été est aussi une belle occasion de continuer à profiter de nos espaces extérieurs. Que ce soit en parcourant nos rues à vélo, en visitant nos parcs, en empruntant nos sentiers ou simplement en savourant les derniers jours de beau temps, chaque moment passé dehors permet d'apprécier davantage la qualité de vie de notre milieu.

Pourquoi ne pas découvrir les parcours encadrés proposés par Vélo Yamaska, une belle façon de rouler en groupe dans un esprit convivial et sécuritaire, tout en mettant en valeur notre magnifique région. Nous vous invitons aussi à participer aux activités offertes cet automne en parcourant ce bulletin.

Au nom du conseil municipal, nous souhaitons à tous une excellente fin d'été, une belle rentrée scolaire et un automne qui s'amorce sous le signe de la prudence, du mieux-vivre ensemble et de la vitalité de notre communauté.

Le conseil municipal

Jours fériés

Les bureaux municipaux seront fermés le **lundi 7 septembre** à l'occasion de la fête du Travail, ainsi que le **lundi 12 octobre** pour l'Action de grâce.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Membres du conseil municipal du Canton de Shefford

De gauche à droite :

Rangée supérieure : Marc Cantin, conseiller au siège 3; Denise Papineau, conseillère au siège 1; Sylvie Bellemare, conseillère au siège 2; Michael Vautour, conseiller au siège 6.

Rangée inférieure : Ernest Beauregard, conseiller au siège 4; Éric Chagnon, maire; Patrick Lemay, conseiller au siège 5.



Le saviez-vous?

Les séances du conseil municipal sont maintenant diffusées en direct sur la chaîne YouTube du Canton de Shefford.

Où que vous soyez, assistez aux séances!

 Deuxième mardi de chaque mois

 En direct sur YouTube

Vous avez une question?

Transmettez-la à

communication@cantonshefford.qc.ca au plus tard à midi le jour de la séance. Aucune question ne peut être posée en direct sur YouTube.

RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2025

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec transparence et rigueur que nous vous présentons les faits saillants du rapport financier de la Municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

L'année 2025 se conclut avec un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 2 826 735 \$. Ce résultat positif s'explique notamment par des revenus supérieurs aux prévisions, particulièrement en matière de droits de mutation ainsi que par une mise à jour de la taxation plus élevée qu'anticipée. Ces écarts favorables témoignent du dynamisme de notre milieu ainsi que de la vigueur de l'activité immobilière sur notre territoire.

Par ailleurs, certaines économies ont été réalisées au cours de l'année, entre autres au chapitre de l'entretien des chemins, en raison de travaux qui n'ont pu être complétés dans les délais prévus. Des économies ont également été constatées du côté des ententes de services, notamment parce que certains travaux liés à l'adoption du schéma de couverture de risques ne se sont pas complétés comme prévu en 2025.

Dans une perspective de saine gestion, une partie de cet excédent a déjà été affectée à des priorités concrètes, dont le transfert de 919 000 \$ vers les investissements en infrastructures prévues au programme triennal d'immobilisations 2026, ainsi qu'un remboursement supplémentaire de la dette de 268 700 \$. Ces décisions permettent à la Municipalité de consolider sa situation financière tout en préparant l'avenir de façon responsable.

Je souligne également que la gestion de la dette demeure prudente. L'endettement total net à long terme de la Municipalité a diminué en 2025, et le ratio d'endettement sur la richesse foncière uniformisée est passé de 0,33 % à 0,27 %, ce qui reflète une amélioration de notre position financière.

Je vous invite à consulter l'ensemble du rapport financier 2025 ainsi que le profil financier de la Municipalité aux adresses suivantes :
Rapport financier 2025 :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/documentsfinanciersweb/Rapport-financier-2025-et-autres-47035.pdf>

Profil financier 2024-2025 :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/documentsfinanciersweb/Profil-financier-2024-2025-47035.pdf>

Bonne lecture,

Éric Chagnon
Maire

	Budget 2025	Réel 2025	Justification des écarts
Revenus de fonctionnement	13 395 000 \$	14 935 000 \$	951 000 \$ - Droits de mutation 346 000 \$ - Taxation 243 000 \$ - Intérêts et Services rendus
Dépenses de fonctionnement (sans amortissement)	(12 564 000 \$)	(11 664 000 \$)	483 000 \$ - Entretien chemins (été et hiver) 205 000 \$ - Ententes de services 212 000 \$ - Services techniques Informatique Projets environnement (report 2026) Frais d'élection Entretien mairie
Produit de cession / Perte sur cession	0 \$	11 000 \$	Vente d'un véhicule
Remboursement - Dettes à long terme	(556 000 \$)	(246 000 \$)	Remboursement capital – Prêts CMF et chemin Saxby subventionné
Affectations et activités d'investissements	(275 000 \$)	(210 000 \$)	24 000 \$ - Activités d'investissement 41 000 \$ - Réserves d'élection
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	0 \$	2 826 000\$	
Utilisation de l'excédent :		(919 000) \$	Transfert à Infrastructure PTI 2026
		(268 700) \$	Remboursement de la dette
		1 638 300 \$	Portion non affectée de l'excédent annuel

GESTION DE LA DETTE	2024	2025
Endettement total net à long terme de la municipalité	5 640 061 \$	4 896 971 \$
Aqueduc et égout rue Sylvie	586 900 \$	557 700 \$
Réfection du chemin Picard	369 600 \$	319 600 \$
CMF / partie chemin Saxby	4 304 000 \$	4 110 000 \$
Chemin Saxby	3 670 000 \$	3 387 000 \$
Activités d'investissement à financer - Bassin du Versant Ouest	497 211 \$	0 \$
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme (Subvention chemin Saxby encaissée en 2025)	(3 787 650 \$)	(3 477 329 \$)
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de la MRC	1 124 164 \$	1 149 836 \$
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération)	6 764 225 \$	6 046 807 \$
Richesse foncière uniformisée	2 066 519 292 \$	2 203 905 210 \$
Ratio d'endettement sur la RFU	0.33%	0.27%

LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE : UN BIEN COLLECTIF À PRÉSERVER

La démocratie municipale est la forme de démocratie la plus proche des citoyens. C'est à l'échelle locale que les décisions touchent le plus directement le quotidien de la population : la qualité des routes, l'aménagement des parcs, la gestion des services essentiels, le développement du territoire. C'est aussi à cette échelle que chaque voix compte davantage, que chaque citoyen a réellement le pouvoir d'influencer l'avenir de sa communauté.

Le conseil municipal est composé de voisins, de concitoyens qui ont choisi de s'engager au service de leur milieu. Comme tout être humain, les élus peuvent douter, avoir des opinions divergentes et prendre des décisions impopulaires. Rappelons qu'ils doivent composer avec de nombreuses obligations et responsabilités, souvent avec des moyens limités, afin de respecter la capacité de payer de leurs concitoyens. C'est précisément pour cette raison que le débat public existe : pour questionner, nuancer, corriger le tir.

Ce dialogue entre les citoyens et leurs représentants est le moteur même d'une démocratie vivante et en santé. Afin que ce moteur fonctionne bien, la bonne volonté de tous est essentielle.

Un débat public sain ne signifie pas l'absence de désaccords. Au contraire. Les divergences d'opinions sont saines et nécessaires. La manière dont les désaccords s'expriment est cruciale. Critiquer une décision, remettre en question une orientation ou défendre un point de vue différent nourrissent les débats et enrichissent la vie démocratique.

En revanche, lorsque le débat bascule dans l'irrespect, les attaques personnelles, la désinformation, les propos injurieux, dénigrants ou même menaçants, c'est toute notre communauté qui en souffre.

Ce manque de respect dans l'espace public est non seulement inapproprié, mais il entraîne des conséquences concrètes et durables. Il décourage des citoyens compétents et engagés à se présenter aux élections. Il pousse des voix importantes à se taire plutôt qu'à s'exprimer.

Ce comportement dissuade même certains citoyens à se présenter aux séances publiques du conseil municipal, craignant d'être exposés à un climat tendu, voire hostile. Il fracture les liens sociaux qui sont pourtant le fondement et la force d'une communauté soudée. Et surtout, il détourne l'attention de l'essentiel : travailler ensemble à améliorer la qualité de vie de tous.

Que ce soit lors des séances publiques du conseil municipal, sur les réseaux sociaux ou lors de rencontres, tous sont invités à s'exprimer avec respect et courtoisie, favorisant ainsi des échanges constructifs axés sur le dialogue, la compréhension mutuelle et la recherche de solutions.

Chaque citoyen a un rôle à jouer dans la préservation de cet espace de dialogue. Participer aux assemblées, s'informer avant de se forger une opinion, interpellier ses élus avec courtoisie, reconnaître la bonne foi de ceux avec qui l'on est en désaccord sont des gestes simples, mais profondément importants.

La démocratie municipale ne tient pas seulement grâce aux institutions. Elle tient grâce aux personnes qui choisissent, jour après jour, de la faire vivre avec respect et dignité. Soyons tous des acteurs de premier plan pour le bien-être de notre communauté.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

ÊTES-VOUS INSCRIT AUX ALERTES MUNICIPALES?

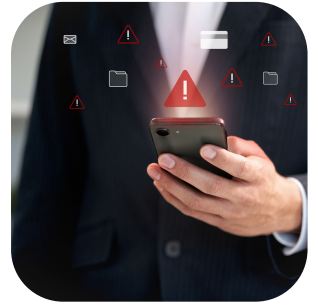
Ne manquez plus les informations importantes qui concernent votre secteur, comme ce fut le cas récemment pour les résidents de la rue des Cimes qui ont reçu un avis concernant des travaux et les détours à prévoir.

Une alerte d'urgence générale pour un avertissement de chaleur a également été transmise le 2 juillet dernier à l'ensemble des citoyens inscrits. Si vous ne l'avez pas reçue, c'est que vous n'êtes pas inscrit.

En vous inscrivant aux alertes municipales dans le Portail citoyen, vous recevez les avis en temps réel, par texto, courriel ou téléphone, selon vos préférences.

- ✓ Urgences
- ✓ Travaux et entraves routières
- ✓ Rappels de collectes
- ✓ Et plus encore!

Note : Nous vous recommandons d'enregistrer le numéro +1 (844) 628-2258 dans vos contacts afin d'identifier facilement les appels ou messages texte transmis dans le cadre des alertes de la Municipalité.



DES MÉFAITS QUI NUISENT À TOUTE LA COLLECTIVITÉ

La Municipalité du Canton de Shefford constate que plusieurs actes de vandalisme ont été faits au cours des dernières semaines, notamment dans les parcs Maher et de l'Estrade.

- ✗ Poubelle incendiée;
- ✗ Modules de jeux pour enfants incendiés;
- ✗ Graffitis sur les bandes de la surface de dek hockey;
- ✗ Chaîne de balançoire arrachée.

Ces gestes entraînent des conséquences à bien des égards, notamment sur le plan financier pour réparer voire remplacer le mobilier qui a été endommagé.

Les parcs et espaces verts sont des lieux de rencontre qui permettent aux familles et aux amis de se réunir. Soyons respectueux à l'égard du mobilier urbain et des infrastructures municipales afin d'offrir un environnement sécuritaire à la population.

Les citoyens qui sont témoins d'un méfait sont invités à le signaler à la Sûreté du Québec au 450 539-3252 ou de façon anonyme à Échec au crime au 1 800-711-1800.



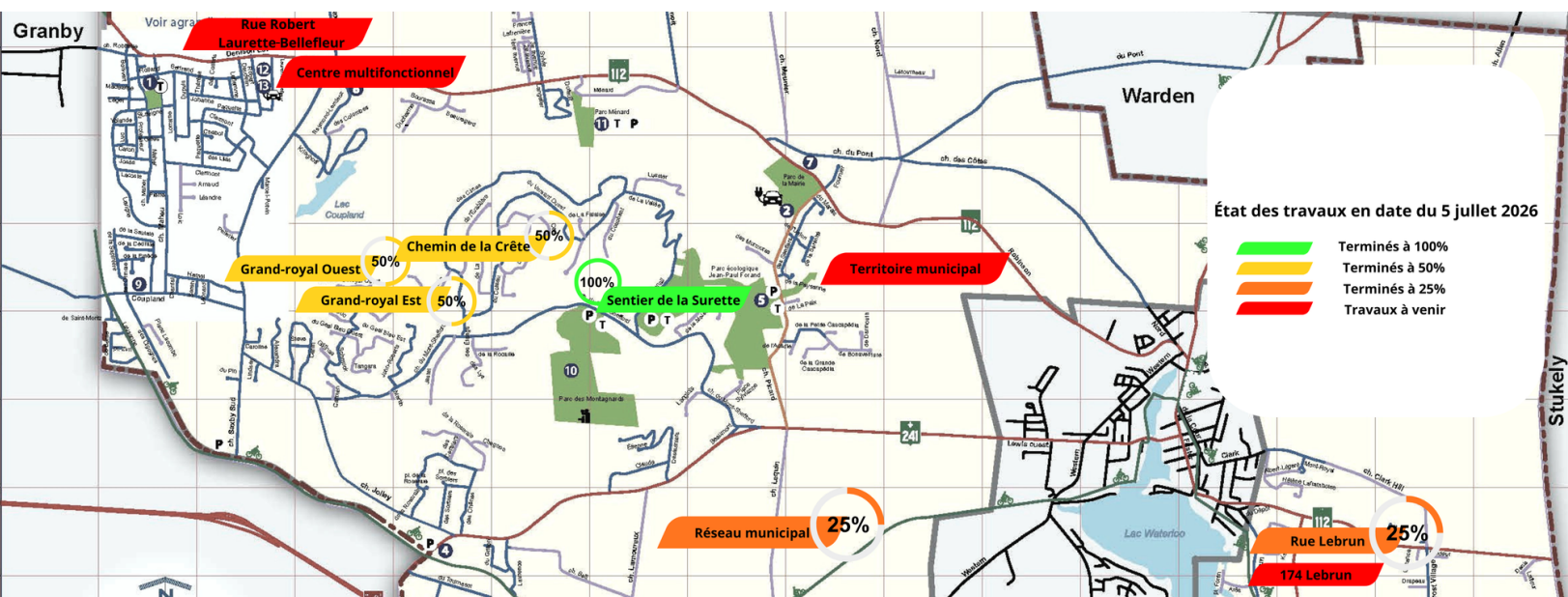
TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX MUNICIPAUX 2026

Aperçu de la saison

Les travaux municipaux se poursuivent sur l'ensemble du territoire de Shefford. Plusieurs chantiers sont en cours ou sont déjà complétés, tandis que d'autres sont à venir, notamment le remplacement d'un ponceau sur la rue Lebrun, l'aménagement d'une traverse piétonne au Centre multifonctionnel, la création de deux terrains de pétanque dans le secteur Robert / Laurette-Bellefleur ainsi que l'entretien des fossés sur l'ensemble du territoire.

Consultez la carte ci-dessous pour suivre l'état d'avancement des différents secteurs.



NOUVEAUTÉ - DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES PONCEAUX

Les demandes de permis ou d'autorisation pour l'installation, le remplacement ou la modification d'un ponceau dans un cours d'eau ou un milieu humide doivent désormais être déposées auprès du Service de l'urbanisme.

Pour effectuer une demande :

1. Remplir le formulaire de travaux en rive disponible sur le site web de la municipalité ou à la mairie;
2. Fournir les documents requis, dont les dimensions du ponceau.

Pour toute question ou pour obtenir de l'information sur les documents à fournir, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme.

URBANISME

SAVIEZ-VOUS QU'UN PERMIS EST NÉCESSAIRE POUR LE COLPORTAGE ?

Si l'on frappe à votre porte pour vous vendre un produit ou un service, assurez-vous que le représentant possède un permis de vente itinérante, aussi appelé colportage, délivré par la Municipalité.

La réglementation municipale oblige tout vendeur à en posséder un avant de vous solliciter.

Vous avez des questions? Vous avez un doute sur la validité du permis? Contactez le Service de l'urbanisme et de l'environnement.



Abris d'auto temporaires

Vous avez hâte d'installer vos abris d'auto temporaires?
Attention! L'installation est autorisée
du **1^{er} octobre au 15 avril**,
conformément à la réglementation
municipale.

Merci de respecter cette période.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

ENTREtenir VOTRE PROPRIÉTÉ, UN GAGE DE QUALITÉ DE VIE POUR TOUTE LA COMMUNAUTÉ

Chaque propriété joue un rôle important dans l'apparence, la sécurité et l'harmonie de notre milieu de vie. Un bâtiment bien entretenu et un terrain propre reflètent la fierté de leurs occupants, tout en contribuant à préserver la valeur des propriétés avoisinantes et l'attrait de notre municipalité.

L'accumulation de toutes sortes d'objets sur une propriété peut rapidement altérer l'apparence d'un secteur, et dans certains cas, représenter des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement.

Accumulations à éviter :

- Matériaux inutilisés;
- Débris;
- Ferraille;
- Pneus;
- Branches mortes;
- Véhicules ou équipements hors d'usage;
- Objets laissés à l'abandon ou en état de détérioration.



Un terrain laissé sans entretien ou envahi par une végétation excessive peut entraîner des répercussions sur le voisinage et la qualité du cadre de vie.

L'entretien régulier des bâtiments est tout aussi important. Une propriété propre et en bon état contribue à prévenir plusieurs problèmes et favorise un environnement sécuritaire et agréable pour tous.

Au-delà des obligations réglementaires, prendre soin de sa propriété est avant tout un geste de respect envers ses voisins et sa communauté. Chaque effort, même modeste, participe à la création d'un milieu de vie accueillant, sécuritaire et dont nous pouvons collectivement être fiers.

Ensemble, continuons à faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre, aujourd'hui et pour les générations futures.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le Règlement de construction no 2016-534, notamment les dispositions relatives à la propreté des bâtiments et des terrains, ainsi que le règlement G-100 concernant les nuisances. Ces règlements sont disponibles sur le site Internet de la municipalité ou au bureau municipal.

RÈGLEMENTATION PISCINE

Au Québec, la date limite de conformité pour les piscines résidentielles installées avant le 1er novembre 2010 a été reportée au 30 septembre 2027. Les propriétaires disposent donc d'un délai supplémentaire afin de mettre leurs installations aux normes de sécurité prévues par la réglementation provinciale.

Pour les piscines installées à compter du 1er novembre 2010, les exigences du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'appliquent déjà et ces installations doivent être conformes en tout temps.

À titre de rappel, les principales exigences concernent notamment :

- les clôtures et enceintes de protection entourant la piscine;
- les portes munies d'un dispositif de fermeture et de verrouillage automatique;
- le contrôle sécuritaire des accès à la piscine;
- l'emplacement des équipements pouvant faciliter l'escalade, tels que les thermopompes, filtres et autres appareils connexes.

Afin d'assurer l'application de cette réglementation et de contribuer à la sécurité des citoyens, le Service de l'urbanisme et de l'environnement, par l'entremise de son service d'inspection, procédera en 2028 à la vérification des propriétés visées qui n'auront pas fait l'objet d'une inspection récente.

Ces inspections permettront de confirmer la conformité et la sécurité des installations de piscines résidentielles sur le territoire municipal.



SÉCURITÉ INCENDIE

RENTÉE SCOLAIRE : LE BON MOMENT POUR RÉVISER VOTRE PLAN D'ÉVACUATION!

La rentrée scolaire est souvent synonyme de nouveaux horaires et de retour à la routine. C'est aussi le moment idéal pour prendre quelques minutes en famille afin de revoir votre plan d'évacuation en cas d'incendie.

Les enfants participent à des exercices d'évacuation à l'école. Pourquoi ne pas en faire autant à la maison?

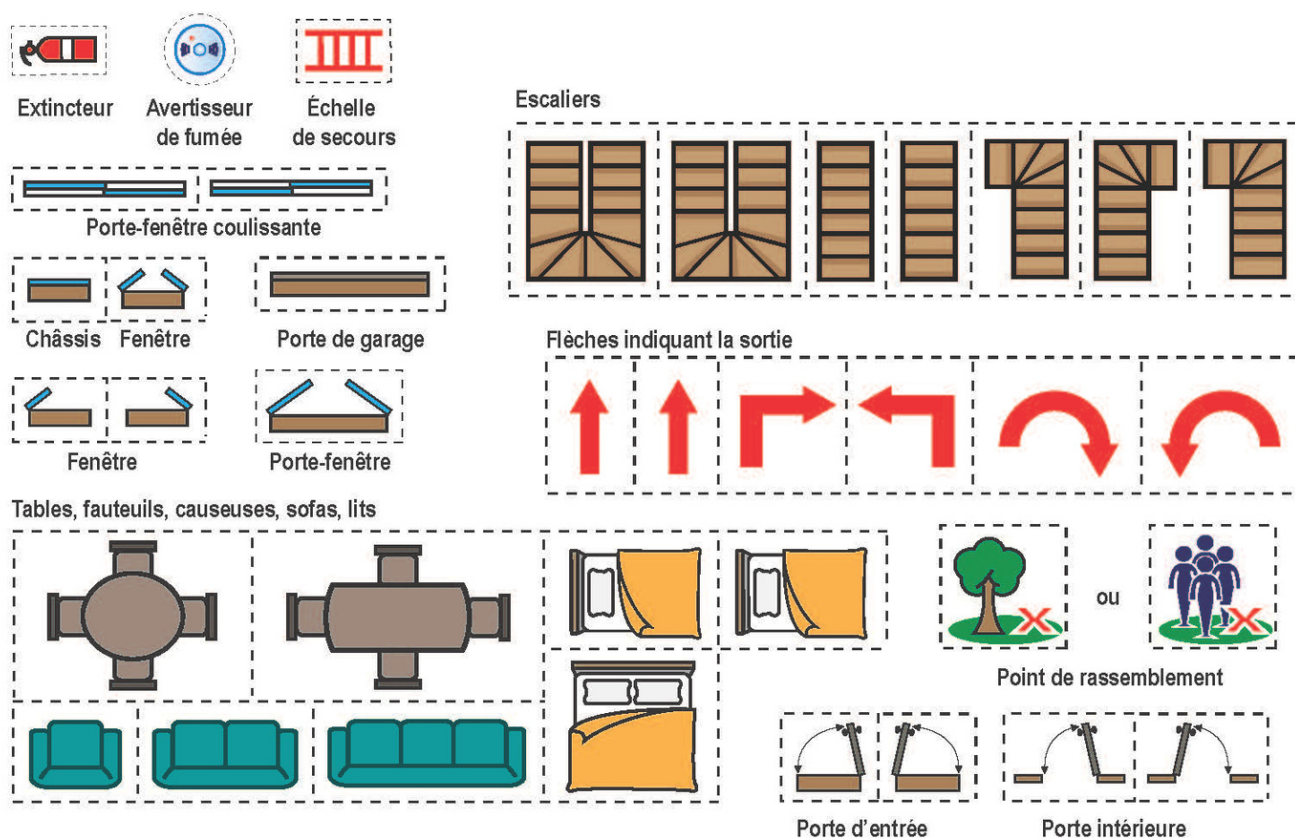
Vous pouvez préparer le plan de votre maison à l'aide du carré quadrillé et des pictogrammes à découper imprimés, afin de créer votre propre plan d'évacuation.

Quelques éléments à vérifier :

- Chaque personne connaît au moins deux façons de sortir de chaque étage;
- Les portes et fenêtres pouvant servir de sorties de secours sont accessibles en tout temps;
- Un point de rassemblement est déterminé à l'extérieur.

Les experts recommandent d'effectuer un exercice d'évacuation au moins deux fois par année. ([Gouvernement du Québec](#))

En situation d'urgence, chaque seconde compte. Un plan connu de tous et pratiqué à l'avance permet de réagir rapidement et en toute sécurité.



Les avertisseurs de fumée sauvent des vies



Les avertisseurs de fumée demeurent la première ligne de défense contre les incendies résidentiels.

La Municipalité rappelle l'importance de vérifier leur bon fonctionnement, de remplacer les piles au besoin et de remplacer tout avertisseur âgé de plus de dix ans.



LA PRÉVENTION C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

À l'occasion de la Semaine de la prévention des incendies, du 4 au 10 octobre 2026, la Municipalité du Canton de Shefford invite les citoyens à adopter de bonnes habitudes afin de réduire les risques d'incendie à la maison.

Chaque année, plusieurs incendies pourraient être évités grâce à quelques gestes simples du quotidien.

Quelques conseils de prévention :

- Gardez les sorties dégagées en tout temps;
- Évitez de surcharger les prises électriques;
- Faites inspecter vos appareils de chauffage selon les recommandations du fabricant;
- Ne laissez jamais une cuisson sans surveillance;
- Entreposez les matières combustibles à bonne distance des appareils produisant de la chaleur.

N'oubliez pas que des avertisseurs de fumée fonctionnels constituent votre première ligne de défense en cas d'incendie. Prenez l'habitude de les vérifier régulièrement et de les remplacer lorsqu'ils arrivent à la fin de leur durée de vie.

Au cours de cette semaine thématique, le Service de sécurité incendie profitera de l'occasion pour sensibiliser la population à l'importance des bonnes pratiques en matière de prévention. Les pompiers demeurent disponibles pour répondre aux questions des citoyens concernant la sécurité incendie résidentielle.

La meilleure façon de combattre un incendie demeure de l'empêcher de se déclarer. Ensemble, faisons de la prévention une priorité.

AUTOMNE 2026

Les inscriptions débutent le mardi **1er septembre à 9 h** pour les résidents, le jeudi **3 septembre à 9 h** pour les non-résidents (tarif majoré de 50 %), et se terminent pour tous le lundi **14 septembre à 9 h**. Les taxes s'appliquent exclusivement aux inscriptions des participants âgés de 15 ans et plus.

Les inscriptions se feront uniquement en ligne, sur la plateforme [Qidigo](#). N'oubliez pas de vérifier vos accès à l'avance pour faciliter et accélérer votre inscription.

Veuillez noter qu'aucun courriel de confirmation d'inscription ne vous sera envoyé. Vous serez contacté par courriel en cas d'annulation de cours ou de modification d'horaire.

La Municipalité se réserve le droit d'annuler des cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Pour l'ensemble des cours, il est recommandé de porter des vêtements et des souliers adaptés. Veuillez aussi prévoir une bouteille d'eau, une serviette et un tapis de sol. Pour les cours au gymnase, vous devez changer vos souliers avant de vous diriger à l'école du Zénith. Les enfants de 15 ans ou moins doivent être accompagnés d'un adulte à chaque séance et pour toute la durée du cours, sauf en cas d'indication contraire.

Les cours annoncés peuvent être modifiés d'ici la période d'inscription et de nouveaux cours peuvent s'ajouter. Vous pouvez accéder à la programmation sur notre site Internet, sur notre page Facebook et sur la plateforme Qidigo. Notez que les informations de la programmation sur Qidigo priment sur toutes les autres programmations de nos outils de communication.

Lieux des cours, ateliers et événements:

- **Centre multifonctionnel** – 5, rue Laurette-Bellefleur, Shefford
- **École du Zénith** – 1, rue Laurette-Bellefleur, Shefford
- **Parc écologique Jean-Paul-Forand** – 167, chemin Picard, Shefford
- **Parc de la Mairie** – 199, chemin Robinson Ouest, Shefford
- **Mairie** – 245, chemin Picard, Shefford



Pour toute question ou difficulté liée à la plateforme, veuillez contacter le Service des loisirs:

- **Par téléphone:** 450-539-2258 #239 ou #227
- **Par courriel:** loisirs@cantonshefford.qc.ca
- **En personne:** Au Centre multifonctionnel

JEUNESSE & FAMILLE (14 ans et moins)

COURS	ENSEIGNANT	HORAIRE	LIEUX	COÛT
SOCCER (8-11 ans)		Samedi, de 10 h à 10 h 50 Du 26 septembre au 14 novembre (8 séances)	Gymnase - École du Zénith	50,00 \$
DESSIN LUDIQUE (7-12 ans)	JESSICA	Mardi, de 16 h à 17 h Du 22 septembre au 8 décembre (12 séances)	Centre multifonctionnel	90,00 \$
BADMINTON LIBRE FAMILIALE (pour tous)		Lundi, de 18 h 30 à 20 h 30 Du 21 septembre au 7 décembre (11 séances) (Relâche le 5 octobre)	Gymnase - École du Zénith	59,79 \$
MULTI SPORTS (4-7 ans)		Samedi, de 9 h à 9 h 50 Du 26 septembre au 14 novembre (8 séances)	Gymnase - École du Zénith	50,00 \$
YOGA FAMILIAL	JOSÉE	Dimanche, de 10 h 30 à 11 h 30 Du 4 octobre au 8 novembre (6 séances)	Centre multifonctionnel	45,00 \$

PROGRAMMATION LOISIRS

SPORTS ET MISE EN FORME (15 ANS ET PLUS)

COURS	ENSEIGNANT	HORAIRE	LIEUX	COÛT
ABDOMINAUX ET FESSIERS	JANIE	Mardi, de 19 h 30 à 20 h 15 Du 22 septembre au 8 décembre (12 séances)	Centre multifonctionnel	90,00 \$
BADMINTON LIBRE		Mardi, de 19 h à 21 h Du 22 septembre au 8 décembre (12 séances)	Gymnase - École du Zénith	65,23 \$
DANSE COUNTRY POP (débutant et novice)	ÉCOLE DE DANSE JMB	Mercredi, de 18 h 30 à 20 h 30 Du 7 octobre au 9 décembre (10 séances)	Centre multifonctionnel	110,00 \$
ESSEINTRICS	VIRGINIE	Mardi, de 9 h 30 à 10 h 30 Du 22 septembre au 8 décembre (12 séances)	Centre multifonctionnel	95,00 \$
RENFORCEMENT THÉRAPEUTIQUE ET ELDOA	JESSICA	Lundi, de 8 h 30 à 9 h 30 Du 21 septembre au 14 décembre (12 séances) (Relâche le 5 octobre)	Centre multifonctionnel	110,00 \$
ÉTIREMENTS ET ELDOA Niv.2	JESSICA	Lundi, de 9 h 45 à 10 h 45 Du 21 septembre au 14 décembre (12 séances) (Relâche le 5 octobre)	Centre multifonctionnel	110,00 \$
ÉTIREMENTS ET ELDOA Niv.1	JESSICA	Lundi, de 18 h à 19 h Du 21 septembre au 14 décembre (12 séances) (Relâche le 5 octobre)	Centre multifonctionnel	110,00 \$
ÉTIREMENTS ET ELDOA Niv.1	JESSICA	Mercredi, de 10 h 45 à 11 h 45 Du 23 septembre au 9 décembre (12 séances)	Centre multifonctionnel	110,00 \$
HIIT / TABATA	JANIE	Jeudi, de 18 h à 18 h 45 Du 24 septembre au 10 décembre (12 séances)	Centre multifonctionnel	90,00 \$
KICKBOXING	JEAN-PHILIPPE	Lundi, de 19 h 15 à 20 h Du 21 septembre au 11 décembre (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$
PICKLEBALL LIBRE		Dimanche, de 9 h à 12 h Du 27 septembre au 6 décembre (12 séances)	Gymnase - École du Zénith	65,23 \$
PICKLEBALL LIBRE		Mercredi, de 19 h à 21 h Du 23 septembre au 9 décembre (12 séances)	Gymnase - École du Zénith	65,23 \$

SPORTS ET MISE EN FORME (15 ANS ET PLUS)

COURS	ENSEIGNANT	HORAIRE	LIEUX	COÛT
PILATES AU SOL	CAROLE	Lundi, de 11 h à 12 h Du 21 septembre au 11 décembre (10 séances) (Relâche 28 septembre et 5 octobre)	Centre multifonctionnel	90,00 \$
QI GONG	MARISE	Mardi, de 10 h 45 à 11 h 45 Du 22 septembre au 8 décembre (12 séances)	Centre multifonctionnel	90,00 \$
RENFORCEMENT THÉRAPEUTIQUE ET ELDOA	JESSICA	Lundi, de 16 h 45 à 17 h 45 Du 21 septembre au 18 décembre (12 séances) (Relâche le 5 octobre)	Centre multifonctionnel	110,00 \$
RENFORCEMENT THÉRAPEUTIQUE ET ELDOA	JESSICA	Mercredi, de 9 h 30 à 10 h 30 Du 23septembre au 9 décembre (12 séances)	Centre multifonctionnel	110,00 \$
STEP NON CHORÉGRAPHIÉ	JANIE	Mardi, de 18 h 40 à 19 h 25 Du 22 septembre au 8 décembre (12 séances)	Centre multifonctionnel	90,00 \$
YOGA DOUX	ANNE-CLAUDINE	Jeudi, de 10 h à 11 h Du 24 septembre au 10 décembre (12 séances)	Centre multifonctionnel	100,00 \$
YOGA FLOW DOUX	ANNE-CLAUDINE	Jeudi, de 16 h 45 à 17 h 45 Du 24 septembre au 10 décembre (12 séances)	Centre multifonctionnel	100,00 \$
ZUMBA	FANNY	Mardi, de 17 h 30 à 18 h 30 Du 22 septembre au 24 novembre (10 séances)	Centre multifonctionnel	90,00 \$
BADMINTON LIBRE Expert		Lundi, de 19 h 15 à 20 h Du 21 septembre au 7 décembre (11 séances) (Relâche le 5 octobre)	Gymnase - École du Zénith	59,79 \$
COURIR POUR LE PLAISIR	FRANÇOISE	Dimanche, de 9 h à 10 h Du 20 septembre au 13 décembre (10 séances) (Relâche le 11 octobre, 8 et 29 novembre)	Parc écologique Jean-Paul-Forand	100,00 \$
FLEXIBILITÉ ET ÉQUILIBRE	JANIE	Lundi, de 13 h 30 à 14 h 15 Du 21 septembre au 7 décembre (10 séances) (Relâche le 28 septembre et 5 octobre)	Centre multifonctionnel	80,00 \$
MÉDITATION	MARISE	Jeudi, de 19 h à 20 h Du 24 septembre au 29 octobre (6 séances)	Centre multifonctionnel	45,00 \$
STEP ET MISE EN FORME	JEAN-PHILIPPE	Jeudi, de 8 h 30 à 9 h 30 Du 24 septembre au 10 décembre (12 séances)	Centre multifonctionnel	90,00 \$

SPORTS ET MISE EN FORME (15 ANS ET PLUS)

COURS	ENSEIGNANT	HORAIRE	LIEUX	COÛT
PICKLEBALL CNCB		Mardi, de 8 h à 11 h Jeudi, de 8 h à 11 h Du 22 septembre au 17 décembre (26 séances)	Centre national de cyclisme de Bromont	134,81 \$
RENFORCEMENT MUSCULAIRE	FRANÇOISE	Dimanche, de 10 h 30 à 11 h 30 Du 20 septembre au 13 décembre (10 séances)	Parc de la Mairie (20 septembre au 8 novembre) Centre multifonctionnel (15 novembre au 13 décembre)	100,00 \$
YI JIN JING	MARISE	Jeudi, de 19 h à 20 h 30 Du 5 novembre au 10 décembre (6 séances)	Centre multifonctionnel	45,00 \$

ÉVÉNEMENTS ET ATELIERS

Les détails des événements et ateliers sont publiés dans nos différents réseaux de communication

BEACH PARTY

Sans inscription



Samedi 29 août
De 13 h à 16 h



Centre multifonctionnel
(à l'arrière)



Gratuit



JOURNÉE DE LA CULTURE

Ouvert à tous, sans inscription



Samedi 26 septembre
De 9 h à 12 h



Centre multifonctionnel



Gratuit



ATELIER MYCOLOGIE

Sur inscription, places limitées



Samedi 26 septembre
Dès 9 h



Mairie



30 \$



JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES



Mercredi 30 septembre



Centre multifonctionnel



Gratuit



ATELIER GYMNASTIQUE (5-11 ANS)

Académie Isabelle Giasson



17 octobre, 14 novembre
et 5 décembre
De 13 h à 14 h 30



Gymnase - École du Zénith



90 \$ (les trois séances)



SOIRÉE FILM D'HORREUR

Ouvert à tous, sans inscription



Vendredi 23 octobre
Dès 19 h



Centre multifonctionnel



Gratuit



HALLOWEEN

Sans inscription, venez déguisé



Samedi 31 octobre
Dès 16 h



Centre multifonctionnel



Gratuit



HEURE DU CONTE

Enfants de 4 à 9 ans, sans inscription



Samedi 28 novembre
Dès 10 h 30



Centre multifonctionnel



Gratuit



CENS RECRUTE DES BÉNÉVOLES

Par Albert Lemmel

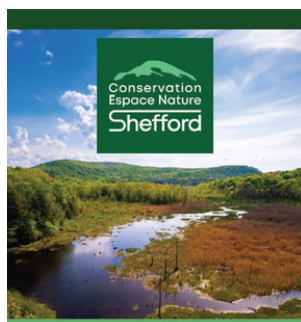
Conservation Espace Nature Shefford

Les parcs des Montagnards, Ménard et Jean-Paul-Forand accueillent des dizaines de milliers de visiteurs par année. Ils occupent en grande partie la Réserve naturelle de la Municipalité du Canton de Shefford soumise à des règles particulières du ministère de l'Environnement. Laissés sans surveillance, les parcs se dégraderaient rapidement. C'est pourquoi Conservation Espace Nature Shefford (CENS) a reçu le mandat d'organiser une patrouille qui sillonne les parcs et veille à ce que les consignes soient respectées – rapporter tous les déchets, même biodégradables, rester sur les sentiers, ne pas perturber les écosystèmes dans la forêt, tenir les chiens en laisse au PJPF, respecter le sens unique au PdM. La patrouille a fait plus de 600 sorties dans les parcs pour au-delà de 1 000 heures de bénévolat au cours du premier semestre.

La patrouille n'est pas responsable de la circulation automobile sur les terrains de stationnement et dans les rues adjacentes, ce qui est du ressort de la municipalité et de la Sûreté du Québec. Mais CENS collabore avec elles pour faciliter la circulation et le stationnement aux abords des parcs pendant la haute saison de l'automne.

Depuis la création de CENS, il y a bientôt une quinzaine d'années, l'activité de ses bénévoles s'est diversifiée. Elle se répartit en trois grandes branches : la patrouille, l'équipe d'entretien des sentiers (PdM et Ménard uniquement) et l'équipe d'intendance, qui surveille l'ensemble de la Réserve naturelle, des servitudes de conservation et terrains détenus en propre et qui anime la lutte contre les plantes exotiques envahissantes.

Aujourd'hui, CENS compte des dizaines de bénévoles. Certains membres des premiers jours sont toujours actifs, mais, comme dans toute association, il se produit un roulement naturel. CENS est toujours à la recherche de bénévoles. Si contribuer à votre collectivité tout vous livrant à votre activité de plein air favorite – marche ou course – vous intéresse ou pour en savoir plus, envoyez un mot à info@censshefford.ca.



Conservation Espace Nature Shefford (CENS)

- Accès au mont Shefford : aménagement de sentiers et patrouille
- Protection des milieux naturels de Shefford
- Lutte contre les plantes exotiques envahissantes (PEE)
- Gestion des milieux protégés
- Projets de conservation avec les propriétaires
- OSBL enregistré

NOTRE FUTUR : À DÉFINIR ENSEMBLE

Par André Bélisle, Aînés Actifs + de Shefford

Ma communauté,
je m'y investis!



La nouvelle saison des Aînés Actifs + de Shefford s'ouvre avec un enthousiasme particulier cette année. Nous avançons vers un moment marquant :

notre **10e anniversaire**.

Dix ans d'activités, de rencontres, de projets, de bénévolat, de rires, d'entraide et de présence active dans la communauté. Dix ans à bâtir, ensemble, un milieu de vie où il fait bon vieillir, apprendre, bouger et s'impliquer. Cette étape importante nous inspire à célébrer, mais aussi à nous renouveler.

Notre programmation demeure riche et variée. Nous offrons des **conférences** sur des sujets qui nourrissent la curiosité, la série les **Grands Explorateurs**, des **après-midi ludiques** chaque mois, ainsi que nos **guinguettes** (soirées dansantes avec souper), toujours très appréciées. Les **ateliers pratiques**, les formations informatiques et le dépannage individuel permettront à chacun de développer de nouvelles compétences. Les **déjeuners-rencontres** mensuels restent un moment privilégié pour tisser des liens avec nos élus.

Nos clubs sont bien vivants : 3 clubs de **lecture**, club **vélo** tout l'été, **marche sociale** chaque vendredi, **marche active** avec kinésologue le jeudi. sans oublier les **exercices** sous la Gloriette en été.

Nous poursuivons également nos engagements communautaires : **Lire et faire lire**, le **babillard Facebook** privé, le chantier **Vieillir à Shefford**, et la gestion du **Jardin Citoyen** L'Orée des Pins.

À l'approche de notre 10e anniversaire, nous voulons aller plus loin. Nous souhaitons *imaginer la prochaine décennie* des Aînés Actifs + : de nouvelles activités, de nouvelles façons de se rassembler, de nouveaux projets pour Shefford. Nous invitons donc nos membres et nos concitoyens à *proposer leurs idées*, petites ou grandes, traditionnelles ou audacieuses. Votre créativité et vos expériences sont essentielles pour guider notre évolution et votre engagement bénévole peut faire une réelle différence dans la vie de notre communauté.

Ensemble, faisons de cette nouvelle saison – et de ce 10e anniversaire – un moment fort, inspirant et tourné vers l'avenir.

N'oubliez pas de visiter notre site internet

<https://ainesactifs.com>

MRC DE LA HAUTE-YAMASKA



Appel de projets en économie circulaire : 2e vague

Entre le **26 août et le 21 octobre 2026**, les organisations à but non lucratif (OBNL), associations de voisins, coopératives, groupes de citoyens et entreprises privées sont invitées à concevoir de nouveaux projets favorisant une consommation plus responsable en Haute-Yamaska.

Par exemple, un OBNL pourrait être porteur d'un nouveau projet de joujouthèque ou bien d'un atelier de réparation d'objets du quotidien.

Une entreprise pourrait se procurer un équipement lui permettant de transformer ses retailles, normalement vouées à l'enfouissement, pour les réintroduire dans sa production.

Nous avons hâte de découvrir vos idées!

Informations et inscription :
<https://www.genedejeter.com/synergie/>

Écocentres : la terre n'est plus acceptée

Les deux écocentres situés à Granby et Waterloo n'acceptent plus les surplus de terre.
Les citoyennes et citoyens sont invités à visiter les lieux alternatifs existant sur le territoire.



Partez sur la nouvelle Route des artisans des alcools



Le Réseau des Haltes gourmandes vous invite à découvrir 13 vignobles, cidreries, microbrasseries, hydromelleries et distilleries, accessibles pour des arrêts gourmands et conviviaux tout au long de la saison.

Découvrir la route : <https://haltesgourmandes.ca/tournees-gourmandes/route-artisans-des-alcools/>

La Scène Shefford est de retour!

Encerclez les dates du **9 octobre, 13 novembre et 11 décembre** à votre calendrier pour venir admirer le talent des artistes de notre région, de 19h30 à 21h30, au Centre multifonctionnel!
Musique, chant, contes et plus encore vous attendent.

Envie de monter sur scène?
Présentez-vous dès 19h pour vous inscrire sur place.



C'est gratuit et ouvert à tous.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour célébrer la créativité locale!

L'ESTRIADE LA NUIT

ICI, C'EST VÉLO

Présentée par Desjardins

Propulsée par RÉSEAU VÉLO YAMASKA

Granby

Sépaq Parc national de la Yamaska

Soirée festive et gratuite

La nuit s'illumine à vélo.

Lumières · Vélos décorés · Camion de rue

12 septembre 2026

Inscriptions

Dès 17h au Parc Daniel-Johnson, Granby

Entrée gratuite · Parcours à vélo sur inscription

13

OÙ TROUVER L'INFORMATION



BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal est distribué par la poste 4 fois par année (mars, juin, août et décembre). Il est aussi accessible sur le site Internet de la Municipalité dans l'onglet Services, Communication.



SITE INTERNET

Le site Internet de la Municipalité comprend plusieurs points d'information mis à jour régulièrement. Il est accessible à cantonshefford.qc.ca



INFOLETTRE RÉGULIÈRE ET ALERTE CITOYENNE

Demeurez à l'affût en vous inscrivant à l'Infolettre régulière. Celle-ci est expédiée 2 fois par mois par courriel aux abonnés. Dans une situation de danger potentiel dans notre Municipalité, seuls les abonnés à l'infolettre Alerte citoyenne recevront un message d'alerte. C'est pourquoi il est important de vous abonner en vous rendant sur la page d'accueil du site Internet. Le message d'alerte à la population indiquera la nature du sinistre, sa localisation ainsi que les consignes de sécurité à suivre.



FACEBOOK CANTON SHEFFORD

Par cet outil interactif, la page Facebook Canton Shefford diffuse de l'information provenant de ses différents services et autres sujets pouvant susciter l'intérêt de ses abonnés.



PORTAIL CITOYEN VOILÀ!

Le portail citoyen Voilà! est l'outil idéal pour créer son propre Dossier citoyen personnalisé ou vous aurez accès à toutes les informations municipales vous concernant. L'application est disponible sur Google Play et dans l'App Store. Pour information, visitez le www.appvoila.com



Le bulletin d'information est produit par la Municipalité du Canton de Shefford.



245, chemin Picard Canton de Shefford (Québec) J2M 1J2
Lundi – Jeudi: 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi: 8 h 30 à 13 h



450 539-2258
Administration: poste 0
Urbanisme et environnement: poste 223
Travaux publics: poste 301
Sécurité incendie: poste 401
Événements et loisirs: poste 239



450 539-4951



info@cantonshefford.qc.ca



cantonshefford.qc.ca



Impression



Imprimé sur papier Rolland EnviroMC 100, fabriqué au Québec avec 100% de fibres recyclées et de l'énergie biogaz.